

Dans le cadre de la consultation publique sur le
Projet d'implantation d'un campus de l'Université de Montréal
sur le site de la gare de triage d'Outremont

Mémoire présenté par Luc Brutus et Sylvain Blais

Aménagement d'un terrain de soccer synthétique de niveau international éclairé de façon sécuritaire

1. PRÉSENTATION DES AUTEURS

Monsieur Luc Brutus

Vice-président de l'Association sportive d'Outremont de 2001 à 2006
Président du Club de soccer de ville Mont-Royal et Outremont
Membre du Club des présidents des villes et arrondissements de l'Ouest de l'Île
(soccer)
Entraîneur sportif (soccer) CS Mont-Royal-Outremont
Citoyen d'Outremont

Monsieur Sylvain Blais

Siège depuis 2006 au sein de la Commission consultative permanente sur les sports,
les loisirs et la vie communautaire de l'arrondissement d'Outremont
Membre du Comité de travail sur la restructuration du soccer à Outremont au niveau
récréatif
Entraîneur bénévole auprès d'équipes de soccer récréatif depuis 9 ans
Père de 3 enfants pratiquant le soccer à différents niveaux
Citoyen d'Outremont depuis 21 ans

Membres du Comité provisoire de soccer (comité formé de 8 bénévoles) : Les membres
de ce comité ont comme mandat d'offrir des activités de soccer de niveau récréatif et
compétitif aux enfants qui souhaitent s'initier ou se perfectionner dans ce sport.

Portrait des terrains de soccer existant actuellement à Outremont

1. Un terrain synthétique non éclairé ayant les dimensions minimales exigées par la FIFA (Fédération Internationale de Football Association).
2. Un terrain naturel non éclairé pour les équipes de 7 joueurs contre 7 joueurs.
3. Conséquence de la construction du Centre communautaire intergénérationnel (CCI), disparition d'un terrain de soccer anciennement aménagement sur le site du CCI.
4. Aménagement d'un terrain temporaire sur un plateau de baseball déjà existant.

Participation de la population aux activités de soccer

En 2006, le Comité de soccer a enregistré plus de 1 000 joueurs et joueuses aux activités de soccer des niveaux récréatif, et compétitif et a compté sur l'engagement de plus de 125 bénévoles.

Depuis plus de 5 ans, le nombre d'inscriptions aux activités de soccer augmente de 10 % par année. Cette augmentation s'explique par un intérêt de plus en plus marqué des jeunes pour la pratique du soccer.

De plus, il a été observé que les adultes forment et souhaitent former des équipes de soccer tant de niveau récréatif que compétitif. Actuellement, les équipes d'adultes existantes n'utilisent pas les terrains à Outremont car les plateaux sont entièrement utilisés pour répondre aux besoins minimaux du niveau juvénile.

En considérant la construction de 800 unités de logement et de 1 000 places d'hébergement pour les étudiants et chercheurs sur le site de la gare de triage d'Outremont, nous prévoyons une hausse de la demande de terrain pour la pratique du soccer.

En conséquence, il est primordial d'aménager un terrain de soccer éclairé de niveau international (65 m X 100 m) en plus de la zone de dégagement qui permettra de répondre adéquatement aux besoins accrus de la population actuelle et de celle à venir.

OPINION SUR L'ENSEMBLE DU PROJET

1. Ce projet doit prévoir l'aménagement d'un terrain sportif extérieur qui réponde aux besoins grandissants de la population actuelle et de celle qui s'installera dans le nouveau développement de la cour de triage pour la pratique du soccer.
2. Ce projet présente une opportunité d'aménager un terrain de soccer éclairé dans un secteur présentant un faible pourcentage de résidences privées.

PRÉOCCUPATIONS LIÉES AU PROJET

Pour l'arrondissement d'Outremont, ce projet représente une dernière possibilité de réaliser l'aménagement d'un terrain sportif synthétique éclairé de niveau international à proximité du Centre communautaire intergénérationnel.

De plus, la présence d'un terrain de soccer permet d'agrandir le pôle d'activités générées par le CCI. Ce pôle communautaire et sportif aura un effet rassembleur sur la communauté outremontaise et ses futurs résidants.

Bien que cela ait déjà été expérimenté par le passé, l'utilisation d'un terrain multidisciplinaire ne s'avère pas être une solution pour combler les manques de plateaux pour la pratique du soccer. En effet l'installation provisoire d'un terrain de soccer sur un terrain de baseball ne permet que du jeu pour les groupes d'âges du niveau micro-soccer. De plus, le seul parc actuellement disponible, soit le parc Beaubien, ne convient pas en termes des dimensions qui sont requises par la FIFA pour les groupes d'âges plus avancés, soit les 13 ans et plus.